

**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

SÉANCE ORDINAIRE 26 MARS 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson, tenue le 26 mars 2024 à 16h00, à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine, située au 5465 boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.

Sont présents :

M. les conseillers : Jean-Michel Pépin, Ville de Delson
Éric Lecourtois, Ville de Delson
Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine

M^{me} la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine

Est également présent : M. Philippe Da Silva Rondeau, directeur
général de la Régie d'exploitation du
complexe sportif Sainte-Catherine et Delson

174-03-24 CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Annick Latour
Appuyé par: Éric Lecourtois
Et résolu à l'unanimité

D'ouvrir la séance à 16h02.

175-03-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 27 février 2024
4. Dépôt rapport financier audité de l'année 2023
5. Autorisation ordre de changement #1 – granulats surface synthétique
6. Autorisation ordre de changement #2 – Chemin carrossable
7. Approbation de la liste des déboursés et comptes payables – février 2024
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

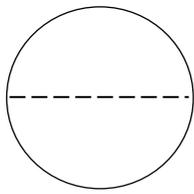
Il est proposé par: Jean-Michel Pépin
Appuyé par: Annick Latour
Et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

176-03-24 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 FÉVRIER 2024

Il est proposé par: Éric Lecourtois
Appuyé par: Jean-Michel Pépin
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal du 26 février 2024.



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

177-03-24 DÉPÔT RAPPORT FINANCIER AUDITÉ DE L'ANNÉE 2023

Il est proposé par: Éric Lecourtois
Appuyé par: Annick Latour
Et résolu à l'unanimité

De déposer le rapport financier audité de l'année 2023.

178-03-24 AUTORISATION ORDRE DE CHANGEMENT #1 – GRANULAT SURFACE SYNTHÉTIQUE

CONSIDÉRANT que la Régie a demandé l'avis de conformité du matériel de remplissage au devis de performance à la firme Labosport;

CONSIDÉRANT que malgré la conformité de ce qui a été proposé par le consortium, il a été recommandé par Labosport d'évaluer un nouveau type de granulats qui allait apparaître sur le marché et qui sera plus performant que celui actuellement proposé;

CONSIDÉRANT que le coût associé à cet avis de changement est d'environ 68 000\$ toutes taxes et frais inclus puisqu'il s'agit d'un produit acheté en argent américain et que le taux de change est variant;

CONSIDÉRANT que le montant relié à cet ordre de changement sera imputé aux contingences du projet.

Il est proposé par: Annick Latour
Appuyer par: Jean-Michel Pépin
Et résolu à l'unanimité

Que la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson autorise cet ordre de changement pour le granulats de type NéoFill vert au lieu de celui-ci prévu par le consortium soit le EnviroSafeFill;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

179-03-24 AUTORISATION ORDRE DE CHANGEMENT #2 – CHEMIN CARROSSABLE

CONSIDÉRANT que dans l'élan du prolongement du boulevard Georges-Gagné Nord, la Ville de Delson a inclus de façon distincte au bordereau de prix le chemin carrossable entre le boulevard Georges-Gagné N. et le terrain du complexe sportif;

CONSIDÉRANT que la Ville de Delson a invité 3 compagnies à soumissionner pour la construction du prolongement du boulevard Georges-Gagné Nord et le chemin carrossable reliant le terrain du complexe sportif;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme a été Lambda;

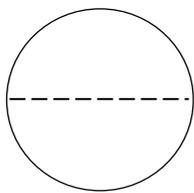
CONSIDÉRANT que le coût associé à ces travaux est de 53 444, 41\$ frais inclus et taxes en sus;

CONSIDÉRANT que le montant relié à ces travaux sera imputé aux contingences du projet.

Il est proposé par: Éric Lecourtois
Appuyer par: Jean-Michel Pépin
Et résolu à l'unanimité

Que la Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson autorise cet ordre de changement puisque Lambda est le bas soumissionnaire conforme et qu'il est nécessaire de construire ce chemin carrossable pour le bon déroulement des travaux de construction du complexe sportif;

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.



**Procès-verbal de la Régie d'exploitation
du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson**

180-03-24

**APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES PAYABLES –
FÉVRIER 2024**

Il est proposé par: Jean-Michel Pépin
Appuyé par: Annick Latour
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la liste des déboursés et comptes payables du mois de février 2024.

181-03-24

PÉRIODE DE QUESTIONS

182-03-24

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par: Éric Lecourtois
Appuyé par: Jean-Michel Pépin
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h12.

Sylvain Bouchard, président

Philippe Da Silva Rondeau, secrétaire-trésorier